



**PARC CÉZANNE : visite technique du 21 juin 2018 à 10 h 00**

**Membres CS présents :** Mme D'ONORIO, MM. FÜREDI et POSS

**Copropriétaire présent :** Mme THIBAULT

**CGIMMOBILIER :** Mme OLIVARI

**1. ESPACES VERTS :**

Les travaux d'aménagement des espaces verts autour du GRAND PIN sont presque terminés. Suite au sondage qui a été adressé aux copropriétaires du bâtiment il ressort que la majorité souhaite que les espaces verts restent en l'état.

Il conviendra de prévoir une opération pour quelques élagages ponctuels à l'automne, après un inventaire sur l'ensemble de la copropriété et une vérification des arbres.

La société *Jardins SESTIAN* sera consultée pour préciser le projet d'aménagement des espaces verts aux abords de l'HERMITAGE.

**2. AUDIT ÉNERGÉTIQUE**

Comme suite à l'engagement pris devant la dernière AG, le conseil syndical (CS) vient d'engager le « **Parcours de rénovation en copropriété** » avec l'assistance de la *Maison Énergie-Habitat-Climat*. Tous les copropriétaires intéressés sont invités à consulter le site CoachCopro et à s'y inscrire (adresse : <http://mehc.coachcopro.com> – chercher « Parc Cézanne ») pour suivre cette opération.

**3. POINT SUR LE CHAUFFAGE :**

Nous attendons le rendez-vous avec Mme CLEMENS, pour la visite bi-annuelle, qui aura lieu en septembre.

Refaire une circulaire sur le chauffage à propos des opérations de vidange des colonnes pour travaux privés.

**4. COLLECTES et POUBELLES :**

L'installation de la lumière dans les locaux dédiés aux containers est terminée, néanmoins la temporisation est à revoir car cette dernière est trop longue (environ 5 minutes).

**5. BELLEVUE :**

Une infiltration chez Madame CAROZZI a été signalée.

**6. DIVERS :**

- Vérifier à qui appartient la parcelle où se situe un mur de soutènement à l'arrière du Grand Pin.
- Suite à la réception du rapport de la société *QUALICONSULT* et des rapports annuels de la société *AAM* en charge de l'entretien des portes de garage, nous préparons un comparatif des points notés. Mme Olivari adressera le rapport de *QUALICONSULT* au conseil syndical.
- Envisager une consultation pour la rénovation des allées d'accès aux entrées des bâtiments (réfection du dallage), pour une présentation à la prochaine AG.
- Les missions d'architectes ont été validées, nous préparons les réunions de travail : une réunion avec M. CLÉMENT a eu lieu le 30 mai, il reste à planifier celle avec M. MASSOL.
- Demander des devis pour la réalisation d'une dalle au niveau du sous-sol du bâtiment Hermitage.

- Le devis de la société *Les Couvreurs de Proximité* a été validé par le conseil pour la vérification des toitures-terrasses et des descentes d'eau pluviale.

#### 7. **POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :**

L'entreprise a réagi à la mise en demeure de terminer les travaux.

Les travaux d'installation des barrettes LED au niveau des auvents des entrées des bâtiments sont en attente de la livraison des barrettes LED.

Nous allons nous rapprocher de M. SANIAL afin de planifier le contrôle à faire par un bureau agréé.

Suite à l'installation de la barrette LED au niveau de l'entrée de la copropriété, nous avons constaté que la pierre de Rognes a été abimée.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 5 juillet à 10 h 00**